

Rentrée 2023

Madame, Monsieur,

Vous avez l'intention d'inscrire votre enfant à Sainte Marie à la rentrée. Nous l'accueillerons avec plaisir!
Vous trouverez dans ce diaporama des renseignements pratiques.

Vous pouvez d'ores et déjà en prendre connaissance avant notre rendez-vous.

Le directeur, François GELOT

L'équipe 2021-2022

1 chef d'établissement, 18 enseignants, 16 salariés de l'école, 4 salariés Sodexo



**Notre école est ouverte à tous.
Priorité est donnée aux enfants
domiciliés sur la commune.**



Notre projet éducatif...

Notre école, lieu de formation de la personne humaine

Où la scolarisation d'un enfant est un véritable contrat de confiance avec la famille explicité lors du rendez-vous d'accueil

Où on applique les programmes d'enseignement et où on met en place les réformes

Où on explique les règles fixées aux enfants

Où le sens de l'effort est suscité et où les réussites sont valorisées

Où on développe le plaisir d'apprendre dans un climat de confiance

Où des projets, des sorties sont mis en place pour dynamiser l'année scolaire

Où les choix pédagogiques sont concertés : équipe, communauté locale d'établissements

Où sont dispensés une éducation à la citoyenneté et éducation morale et civique en cohérence avec les valeurs évangéliques

Où l'attention est portée à l'adaptation scolaire quand elle est nécessaire

Où l'OGEC a à cœur d'offrir des conditions d'accueil satisfaisantes point d'attention particulier de l'OGEC : bâtiments, personnel

« Je suis capable de tout, cela grâce au Christ qui me rend fort » (Lettre aux Philippiens 4 :13)

« Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre. Et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas. » (Proverbe 22 :6)

Notre école, lieu d'expression et de réalisation de toute personne en communauté(s)

Où l'attention est portée à la connaissance au respect de l'autre et à la collaboration : ateliers multi-âges

Où on accorde de l'importance au plaisir de venir à l'école

Où l'équipe éducative a la volonté d'appuyer les relations (enfants, éducateurs, parents) sur la politesse et la bienveillance

Où on attend l'implication des parents dans l'école : associations, entraide, participation aux activités, temps de convivialité

Où on veille à communiquer sur le vécu de l'école : publications sur le site

Où on travaille en communauté d'établissements (écoles/collèges)

Où on collabore avec la Paroisse (aide à la transmission des informations), harmonisation des propositions

Où est organisé chaque année un projet solidaire, temps fort de l'école

Où l'attention est portée à la cohérence éducative entre enseignants et personnels OGEC

Où on répond aux sollicitations de la commune quand elles peuvent s'inscrire dans le projet pédagogique et éducatif.

Où l'A.P.E.L. contribue à la convivialité entre familles, l'animation et le soutien logistique et financier des projets

« Efforcez-vous de conserver l'unité que donne l'Esprit dans la Paix qui vous lie les uns aux autres » (Ephésiens 4, verset 3)

Notre école, lieu d'attention aux personnes en situation de fragilité

Où toutes les familles sans aucune distinction peuvent trouver leur place
Où on accueille et on suit les enfants à besoins éducatifs particuliers en cohérence avec les directives de l'éducation nationale
Où l'on rencontre et écoute les familles, les professionnels qui assurent des suivis extérieurs et où on collabore avec les auxiliaires de vie scolaire
Où on compte sur la coopération des parents pour construire des parcours individualisés si le besoin s'en fait ressentir

**« Portez les fardeaux les uns des autres et vous accomplirez ainsi la loi du Christ »
(Galates 6 verset 2)**

Notre école, lieu de formation au discernement, aux choix, à la liberté et à la responsabilité

Où on attend des enfants et des familles l'adhésion à des règles communes favorisant la vie en collectivité

Où on éduque au discernement par des actions de prévention

Où l'OGEC fait le choix d'assurer une équipe d'encadrement structurée

Où on propose en lien étroit avec la paroisse la catéchèse, l'éveil à la foi, à la culture chrétienne en référence à l'Évangile (célébration de Noël, spectacle)

« Et Jésus dit: Laissez les petits enfants, et ne les empêchez pas de venir à moi; car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. » (Matthieu 19 :14)

La structure

Une école Catholique est une structure associative dont la gestion est assurée par une association de parents bénévoles

= Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques (OGEC)
En collaboration avec le chef d'établissement
Tous les parents sont à même de s'y investir.





ORGANISME DE GESTION DE
L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'OGEC de l'école Sainte Marie des Sorinières, c'est



**UN GROUPE DE PARENTS BÉNÉVOLES
DÉCISIONNAIRES, EN CO-RESPONSABILITÉ
AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT,
RÉPARTIS EN 5 COMMISSIONS :**



COMMISSION FINANCES

En relation avec la comptable de l'école, elle vérifie la trésorerie, s'occupe des négociations de prêts, du bilan annuel, du suivi budgétaire et de la réalisation des prévisionnels.

COMMISSION TRAVAUX

Elle tient les décisions liées à l'entretien, la rénovation et la construction de l'ensemble des bâtiments et des cours de l'école.



COMMISSION MAIRIE

Elle mène le point régulier établi avec la Mairie (subventions, travaux, Police Municipale, réservation de salles, ...)

COMMISSION PERSONNEL

Elle s'occupe de la gestion du personnel (hors enseignants), s'assure du respect du cadre légal. Elle conduit les réunions et les entretiens réguliers ; prend les décisions liées au plannings, aux recrutements, à l'organisation des missions, ...



COMMISSION CANTINE

Elle gère les relations avec le prestataire qui assure la préparation des repas (vérification des menus, suivi mensuel de la fréquentation, suivi de la satisfaction, besoins en matériel).



**1 réunion
mensuelle**



Travail



Convivialité

**POUR NOUS JOINDRE
ET NOUS REJOINDRE :**
ogecstmarie44840@gmail.com

TARIFS

CONTRIBUTION SCOLAIRE

Les tarifs 2023-2024 ne sont pas encore votés.
A titre indicatif pour 2022/2023, par mois:
1 enfant : 38€, 2 enfants 56€30 3 enfants : 77€

RESTAURATION SCOLAIRE

Prix du repas : 4€33 SORINIERES (Subvention communale déduite)
5€33 HORS COMMUNE (pas de subvention municipale)

PERISCOLAIRE

Facturation par tranche de 10 minutes
0€52 / 10 min

Contribution des familles

- **La contribution des familles est l'argent qui permet à l'école de couvrir ses dépenses d'investissements : travaux, bâtiments...**
- Sur le montant de la « contribution OGEC », l'OGEC Sainte Marie reverse une cotisation (environ 1/3) à la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique pour le fonctionnement de services diocésains (administratif, psychologique, ressources humaines, pédagogique, formation etc...).

La subvention municipale

- Elle est versée uniquement pour les enfants domiciliés aux Sorinières.
- C'est la principale ressource financière d'une école Catholique.
- Elle est affectée à toutes les dépenses de fonctionnement
- La commune des Sorinières verse une petite subvention pour la restauration (déduite du prix indiqué)



Assurance Individuelle Accident

- L'établissement prend à sa charge l'adhésion pour tous les enfants à la Mutuelle Saint Christophe. Il s'agit d'une assurance « individuelle accident » (enfant se blessant seul) qui couvre l'enfant tous les jours de l'année y compris en dehors du temps scolaire.

Restauration



- L'OGEC confie la restauration à son partenaire SODEXO.
- Les repas servis sont cuisinés sur place.
- Laurent Dalverny et son équipe proposent des animations et repas à thèmes. Des menus avec produits locaux, bio et de saison privilégiés. La commission restauration est particulièrement attentive au suivi des menus.



Garderie



- L' accueil périscolaire est proposé les lundi, mardi, jeudi et vendredi, **le matin de 7h30 à 8h45** et **le soir de 16h45 à 18h45**.
- Rappel important : Le soir, pour des raisons de sécurité, les enfants accueillis à la garderie ne peuvent être récupérés qu'**à partir de 17h15**, soit après le goûter collectif offert à tous les enfants de la garderie. (porte fermée)
- La fréquentation du périscolaire vaut acceptation de son règlement intérieur. (doc joint)

L'A.P.E.L.

- C'est la deuxième association de parents de l'école.
- Ses missions :
- participer à la **vie et l'animation de l'école.**
- Contribuer ainsi à son **dynamisme, en y développant des projets variés à destination des parents et de leurs enfants.**
- **Soutenir les projets des enseignants** (logistique, financement ...)
- Elle constitue un soutien dans les négociations avec les partenaires extérieurs (par exemple avec la mairie).
- Le responsable *APEL* est un *interlocuteur représentatif, qui peut servir de médiateur* entre l'établissement et les familles.



Plus d'infos sur la vie de l'école

<http://www.ecolesaintemarielessorinieres.com/>

Pour finaliser l'inscription

- Prendre connaissance du règlement intérieur
- Compléter la demande d'inscription
- Signer le contrat de scolarisation
- Livret de famille
- Carnet de santé